

Titre : LA TRONCATION EN TANT QUE PROCÉDÉ D'ABRÉVIATION DE MOTS ET SA PERCEPTION DANS LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Auteur : Radka Fridrichová

Directeur de thèse : Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

Rapporteurs : Doc. PhDr. Jan Holeš, Ph.D. (Université Palacký, Olomouc)

PhDr. Antonín Vondráček, CSc. (Université de Bohême de l'Ouest, Pilsen)

Lieu de la soutenance : Faculté des Lettres, Université Palacký, Olomouc

Date de la soutenance : le 14 septembre 2012

L'objectif principal du présent travail a été l'étude de la position des lexèmes formés par troncation dans le français contemporain en prenant en considération leurs particularités, leurs caractéristiques spécifiques ainsi que les tendances du français contemporain, notamment les procédés néologiques dont la troncation fait partie. En outre, le travail s'est intéressé à la perception des troncats par les locuteurs natifs contemporains.

Après la description dans le premier chapitre de la méthodologie du travail, nous avons étudié dans le deuxième chapitre la définition de toutes les abréviations en français d'aujourd'hui. Cette partie théorique aide à distinguer la troncation, appelée également : *abréviation* (au sens restreint), des autres procédés d'abrègement. Elle est indispensable pour notre recherche car elle nous permet d'éviter toutes les confusions et elle pourra également servir de point de départ pour d'autres travaux concernant les abrégés en général.

Le terme *truncation* peut être défini en tant que procédé qui supprime des phonèmes au début, à la fin ou au milieu d'un mot. Cette définition correspond aux termes linguistiques – aphérèse, apocope et syncope qui font partie du troisième chapitre. Au cours de notre recherche, il s'est avéré que les compréhensions de ces trois phénomènes ne sont pas unanimes. Très souvent, les dictionnaires ou les grammaires parlent du retranchement de syllabes, ce qui peut porter à confusion. De plus, les aspects néologiques et argotiques sont mentionnés dans cette partie pour nous permettre de découvrir la place des mots tronqués dans la langue française et essentiellement dans le milieu linguistique. La place de la troncation dans les dictionnaires généraux et les dictionnaires de spécialité sera traitée dans le troisième chapitre. Il peut déjà être mentionné que c'est dans le dictionnaire usuel du *Petit Robert* que nous la retrouvons le plus et que ce dernier a joué un rôle incontournable dans la désignation des néologismes nés par troncation.

Après la présentation de tous les préalables et de toutes les questions théoriques et statistiques, nous avons établi dans le quatrième chapitre notre propre corpus de recherche. Les périodiques français contemporains ont servi de point de départ pour la création de ce corpus de travail qui contient 590 unités lexicales. Plus de la moitié de ces unités représentent des néologismes, c'est-à-dire dans le sens de ce travail, des mots qui ne sont pas attestés par *Le Petit Robert 2009*. En revanche, les mots indiqués dans ce dictionnaire ont été l'objet d'une autre étude afin de définir leur place officielle en raison de leur attestation. Présentons maintenant, au moins partiellement, les résultats que nous trouvons les plus intéressants. En tenant compte de l'ensemble des lexèmes analysés (590), nous constatons que les substantifs représentant l'échantillon sont, avec 60%, les plus

nombreux. Le procédé d'abrègement qui a été le plus souvent rencontré, a été la simple apocope (78%), suivie de la resuffixation avec 10%, puis de l'ellipse avec 4%, ou cette dernière accompagnée de redoublement avec 2%. 2% des cas ont concerné l'aphérèse et le reste des procédés retrouvés a été plutôt marginal. Le point de troncature, c'est-à-dire le lieu où se produit la troncation, respecte souvent la coupe syllabique (63%). Nous avons remarqué que la troncation cause une certaine ambiguïté dans le sens, surtout en retirant le mot du contexte. Pourtant, il faut souligner qu'une seule signification pour un abrégé est toujours prédominante. Pour ce qui est de la structure syllabique, les unités dissyllabiques tronquées et les quadrisyllabiques de départ sont les plus fréquentes. Parmi les finales, ce sont les finales vocaliques (65%) qui prennent l'avantage sur les finales consonantiques (35%). Les plus fréquentes sont au niveau des consonnes finales – la [k], et des voyelles – la [o]. Le genre des troncats ne change pas en général. Néanmoins, nous avons repéré quelques exceptions telles que *le rata* < *la ratatouille* ou *le topo* < *la topographie* qui sont dans leurs formes entières féminines et après le procédé de raccourcissement – masculines. Dans notre travail, nous nous sommes aussi occupée de trois cas particuliers : les noms propres, les lexèmes d'origine étrangère et les mots composés. La grande majorité des abrégés d'origine étrangère sont des anglicismes, sauf un seul exemple de la langue russe et deux cas de germanismes. Les noms propres sont encore plus présents que les anglicismes (86 exemples). La troncation touche fréquemment les prénoms (*Nico* < *Nicolas*) et les noms de famille (*Schwarzy* < *Schwarzenegger*, *Djoko* < *Djokovic*). Ces derniers peuvent être suivis du redoublement hypocoristique (*Lulu* < *Lucien*) ou de resuffixation (*Platoche* < *Platini*, *Fredo* < *Frédéric*). En outre, un prénom peut avoir plusieurs abréviations et en plus, chacune peut être destinée à une autre personne : (*Dominique* > *Domi*, *Dodo*, *Dom*). La même personne peut avoir un abrégé de son prénom et un abrégé de son nom de famille (suivi ou non du redoublement hypocoristique). Par exemple, *Gérard Depardieu* devient *Gégé Dédé*. Au même titre, les médias écrits jouent avec les toponymes : (*Bastoche* < *Bastille*, *Répu* < *République*, *Sup de Co* < *École supérieure de commerce*).

Les troncations se retrouvent très souvent dans les titres d'articles. Elles renvoient à une réalité qui est traitée dans le même texte. Les règles grammaticales ne sont pas prises en considération. C'est la raison pour laquelle nous rencontrons des créations diverses, parfois des classements d'abrégés avec d'autres genres de « jeux ». Cette étude a montré en particulier que l'objectif essentiel des journalistes ne consiste pas à économiser du temps, moins encore l'espace, mais qu'ils cherchent à attirer l'attention des lecteurs par un ludique jeu de mots auquel appartient sans doute la troncation. Lors de l'analyse de périodiques, il s'est révélé que les troncats employés dans les titres ou dans les commentaires sont ensuite dans l'article même, utilisés sous leurs formes entières, ce qui témoigne de la coexistence des tronqués et des non-tronqués. Bien sûr, tous les troncats ne sont pas postérieurement clarifiés, ce qui peut empêcher, au moins partiellement, la compréhension du texte. Ce fait s'oppose aux conditions imposées au style journalistique – la clarté et l'intelligibilité ou l'univocité sémantique. Cependant, ces points ont été discutés dans le cinquième et dernier chapitre de notre recherche.

Dans cette dernière phase du travail, les unités lexicales sélectionnées (38 au total) ont été soumises à une recherche sociolinguistique sous forme d'un questionnaire qui a trouvé 202 participants de nature sociologique diversifiée. L'objectif principal de cette partie a été de découvrir la position de la troncation auprès des locuteurs natifs, à savoir, la mesure de leur connaissance d'une part et la perception des unités concrètes de l'autre.

Pour conclure, citons les mots d'une participante de notre enquête (62 ans) : « *Maman est devenue **mam** et papa est désormais **pap** : courant maintenant (mes filles nous appellent ainsi), mais personnellement, je n'ai jamais appelé mes parents (français) comme cela.* ». Cette affirmation prouve, même par sa brièveté, l'évolution continue du phénomène recherché. Nous espérons que notre travail servira un jour de point de départ pour des études diachroniques sur la troncation.